

D O S S I E R

DE L'OR SOUS LA ROUTE

DÉCOUVERTE DE LA NÉCROPOLE
MÉROVINGIENNE DE GREZ-DOICEAU

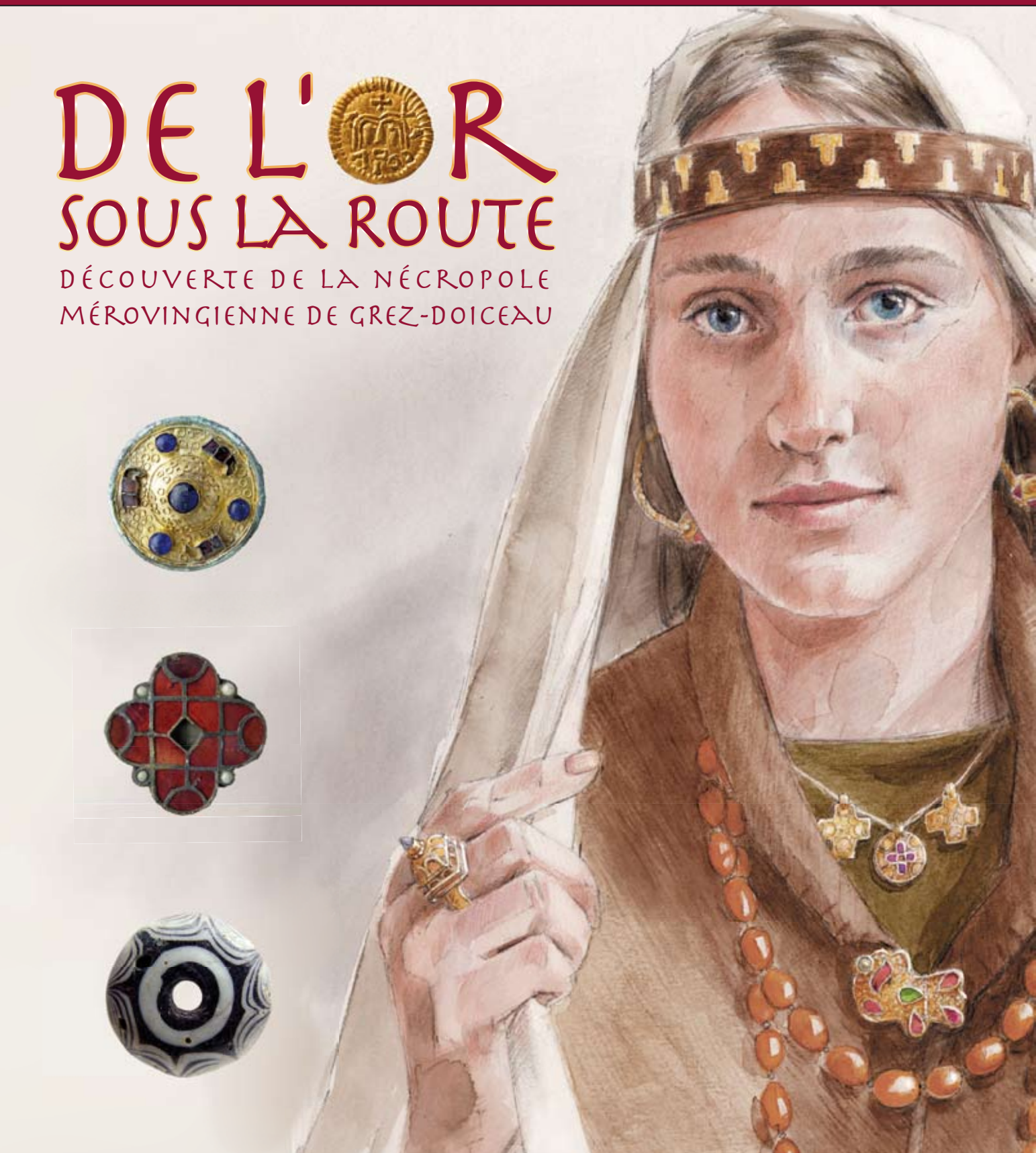


TABLE DES MATIÈRES

DE L'OR SOUS LA ROUTE

- 01 *Histoire*
- 02 *Habitat*
- 03 *Croyances*
- 04 *Découverte*
- 05 *Situation*
- 06 *Conservation*
- 07 *Cercueils*
- 08 *Deux tombes*
- 09 *Rites*
- 10 *Armes*
- 11 *Bijoux*
- 12 *Récipients*
- 13 *La Dame*
- 14 *Datation*
- 15 *Monnayage*
- 16 *Restauration*
- 17 *pluridisciplinarité*
- 18 *Société*
- 19 *En Namurois*



La période mérovingienne

01

L'époque mérovingienne succède à l'époque romaine. Elle commence en 476 avec la chute du dernier empereur romain d'Occident et se termine en 751 avec la prise de pouvoir par Pépin le Bref et le début de la période carolingienne.

Les Francs, dont est issue la dynastie des Mérovingiens, sont une fédération de tribus germaniques établies à l'origine au-delà du Rhin. Ils sont cités pour la première fois dans les textes lors des invasions germaniques qui ébranlent la paix romaine au milieu du 3^e siècle. D'abord adversaires de l'Empire, ils passent à son service au milieu du 4^e siècle. Liés à Rome par traité, ils s'établissent dans une région correspondant à une partie de la Belgique et des Pays-Bas actuels. Ils forment plusieurs petits états gouvernés par des rois.

Peu après la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, Clovis, fils du roi franc fédéré Childéric, soumet tous les petits royaumes francs sous son autorité et conquiert des territoires sous domination alamanne et wisigothique. A sa mort en 511, selon la coutume germanique, ses quatre fils se partagent le royaume et continuent la politique d'expansion territoriale de leur père. Le royaume mérovingien couvre alors approximativement les territoires actuels de la France, du Bénélux et du Sud de l'Allemagne. Le Nord de la Gaule est divisé en deux royaumes, l'Austrasie et la Neustrie, dont la rivalité va marquer la fin du 6^e siècle et le début du 7^e siècle. Le royaume connaît ensuite une période de réunification sous les règnes de Clovis II (613-629) et de Dagobert (629-639). Dès la seconde moitié du 7^e siècle, l'autorité royale décline au profit des maires du palais, « premiers ministres » des rois mérovingiens. En 751, l'un d'eux, Pépin le Bref, père de Charlemagne, détrône le dernier roi mérovingien et se fait élire roi.

Les Mérovingiens

Les Mérovingiens constituent une dynastie de rois francs descendant d'un roi mythique du nom de Mérovée. Le premier roi mérovingien dont l'existence historique est bien attestée est Childéric, le père de Clovis. Childéric gouvernait un petit état centré sur Tournai et était allié aux Romains face aux envahisseurs saxons et alains. Sa tombe, d'une grande richesse, a été découverte fortuitement à Tournai en 1963.



▲ Carte du royaume mérovingien aux différentes époques de sa formation
© Wesmael-Charlier 1985.

« Abeilles » ►
de la tombe de Childéric.



▲ Fibule en forme de cheval (argent doré). Tombe 88.

Image de fond : fibule ronde provenant de la tombe 143 (or, alliage de cuivre, grenat et pâte de verre).

E
p
o
q
u
e

300
r
o
m
a
i
n
e

400

500

600

700

E
p
o
q
u
e

500

600

700

m
é
r
o
v
i
n
g
i
e
n
n
e

600

700

E
p
o
q
u
e

800

900

E
p
o
q
u
e

751

800

900

c
a
r
o
l
i
n
g
i
e
n
n
e

- 250-258 Premières invasions franques en Gaule
- 275-280 Incursions en Gaule des Francs et des Alamans
- 306 Campagne de Constantin sur le Rhin contre les Francs et les Alamans
- 313 Edit de Milan autorisant la liberté de culte
- 324 Constantin fait de Byzance sa capitale et lui donne le nom de Constantinople
- 358 Installation des Francs saliens en Toxandrie (sud des Pays-Bas)
- 380 Théodose instaure le christianisme comme religion d'état
- 400
- 435 Edit de Théodose sur la destruction des temples païens subsistants. Le paganisme est passible de la peine de mort.
- 451 Défaite d'Attila aux Champs Catalauniques
- 457-481 Childéric, roi des Francs saliens
- 476 Odoacre dépose le dernier empereur romain d'Occident et se proclame roi d'Italie**
- 481 Clovis succède à Childéric
- 496 ? Conversion et baptême de Clovis à Reims
- 511 Mort de Clovis. Partage du royaume franc entre ses 4 fils.
- 529 Saint-Benoît fonde le monastère du Mont-Cassin, berceau de l'ordre des Bénédictins
- 558 Réunification du royaume franc sous Clovis II
- 561 Mort de Clovis II et partage du royaume entre ses 4 fils
- 566 Brunehaut reine d'Austrasie
- 573-594 Episcopat de Grégoire de Tours, auteur des dix livres d'Histoire des Francs
- 613 Réunification du royaume franc sous Clovis II. Supplice de Brunehaut
- 629 Dagobert roi des Francs
- 639 Mort de Dagobert. Sigebert III et Clovis II, premiers « rois fainéants ». Pépin de Landen, maire du palais en Austrasie.
- 687 Pépin de Herstal, maire du palais
- 714 Charles Martel, maire du palais
- 732 Charles Martel défait les Arabes à Poitiers
- 751 Coup d'état. Pépin le Bref dépose Childéric III, dernier roi mérovingien**
- 800 Couronnement impérial de Charlemagne à Rome
- 987 Fin de la dynastie carolingienne. Accès au trône des Capétiens.

La transition entre l'époque romaine et l'époque mérovingienne n'est ni soudaine, ni brutale. Lorsque l'Empire romain d'Occident disparaît, des populations germaniques telles que les Francs, les Alamans ou les Burgondes sont établies depuis longtemps sur les marges de l'Empire. La culture germanique pénètre peu à peu le nord de la Gaule dès le 3^e siècle après J.-C., et les nouveaux arrivants adoptent partiellement le mode de vie gallo-romain. Les rois mérovingiens reprennent les droits et prérogatives de l'empereur romain en matière juridique, militaire, fiscale et religieuse, et reconnaissent l'autorité de l'Empereur romain d'Orient (du moins officiellement). L'organisation administrative du territoire est en partie maintenue. Le latin reste la langue au niveau administratif et culturel. Les voies de communications restent en usage et le commerce avec la Méditerranée se maintient, à échelle réduite, au moins jusqu'au 8^e siècle.

Toutefois les changements sont grands. La structure politique de l'Etat évolue lentement vers ce qui deviendra le système féodal. L'habitat rural dans le nord de la Gaule se modifie radicalement : la plupart des relais routiers et domaines (*villas*) gallo-romains sont abandonnés, dès le Bas Empire romain pour beaucoup, et de nouveaux habitats apparaissent. Une partie d'entre eux, la plupart sans doute, donneront naissance à nos villages. L'Eglise catholique prend de plus en plus d'importance et, à partir du 7^e siècle, le paysage se « christianise » avec l'apparition des premières églises et abbayes. Le monnayage étant insuffisant, le troc reprend le dessus dans les échanges. L'art mérovingien, original, est une symbiose résultant de la rencontre entre peuples germaniques et indigènes gallo-romains, enrichie de diverses influences parmi lesquelles celle de l'Empire byzantin.



▲ Evocation du travail du bois de cervidé.
Fabrication d'un peigne. Dessin : B. Clarys.



▲
Namur, Grognon. Fibules en bronze et leurs moules (6^e s.). Photo G. Focant © Région wallonne.



▲
Essai de reconstitution du village de Gladbach, près de Neuwied, fouillé en 1936. Dessin G. Michel.



▲
Tournai, rue des Clarisses. Moule de rivet scutiforme en bronze. Tournai, Musée d'Histoire et d'Archéologie.



▲
Ensemble d'objets de la vie quotidienne trouvés dans les tombes de Grez-Doiceau : mortier (pour broyer les aliments), cruche et coupe à pied, briquet et silex, pierre à aiguiser, fusaïole, pince à épiler, couteau et clé. Certains de ces objets, fréquents sur les sites d'habitat, sont rares dans les cimetières. Photo L. Baty © Région wallonne.

L'habitat

Si quelque 500 cimetières mérovingiens sont répertoriés en Belgique, les habitats correspondants sont très peu connus. Les constructions, réalisées en matériaux biodégradables, laissent peu de traces. Dans les villes, les fouilles sont difficiles et les vestiges perturbés par les occupations postérieures. Des traces d'habitat et des quartiers artisanaux ont été découverts et fouillés dans les agglomérations fluviales de Namur, Huy et Tournai : ateliers de bronziers, fours de potiers, déchets de fours de verriers et du travail de bois de cervidés. Des structures d'habitat ont également été observées à Amay et Liège.

Dans les campagnes, les habitats fouillés sont rares, probablement parce qu'il y a eu continuité de l'occupation du paysage jusqu'à nos jours. Nos connaissances se basent essentiellement sur quelques fouilles réalisées dans les pays voisins. Celles-ci montrent des groupements d'habitats sans grande organisation, constitués de quelques grandes maisons rectangulaires en bois, torchis et chaume, au voisinage desquelles des petits bâtiments annexes (ateliers, remises, étables, ...) et des silos enterrés sont dispersés.

Le christianisme devient religion d'Etat de l'Empire romain en 380. La Gaule est donc officiellement chrétienne depuis près d'un siècle lorsque débute l'époque mérovingienne. Par son baptême, Clovis pose avant tout un acte politique lui permettant d'obtenir l'appui de l'Eglise. En contrepartie, les rois mérovingiens donneront à l'Eglise les instruments législatifs et matériels pour convertir la population. En pratique toutefois, le christianisme se répand surtout dans l'aristocratie urbaine, et la majeure partie de la population restera longtemps païenne. Au début de l'époque mérovingienne, de nombreuses pratiques païennes ne sont pas incompatibles avec le christianisme. Ce n'est que petit à petit que l'Eglise va définir et préciser sa doctrine, et rejeter ou détourner à son avantage toute pratique non chrétienne.



A partir du milieu du 7^e siècle, la lutte contre le paganisme s'intensifie en Gaule du Nord. La prédication s'accélère, les superstitions et pratiques magiques sont dénoncées, des lieux de culte et icônes païennes sont détruits, des églises et abbayes sont fondées et le culte des saints se développe. Les rites funéraires changent aussi : la nécropole rurale isolée est abandonnée au profit du cimetière autour de l'église du village et la pratique du dépôt de mobilier funéraire disparaît peu à peu. L'aristocratie joue un grand rôle dans l'évangélisation des campagnes en contribuant à la fondation d'églises sur leurs domaines. Entre 625 et 730, 45 monastères sont fondés dans les diocèses de Tournai, Cambrai et Tongres-Maastricht-Liège. Favorisés par l'aristocratie, ils bénéficient très vite de donations et de privilèges qui feront d'eux de gros propriétaires terriens et des centres de pouvoir.

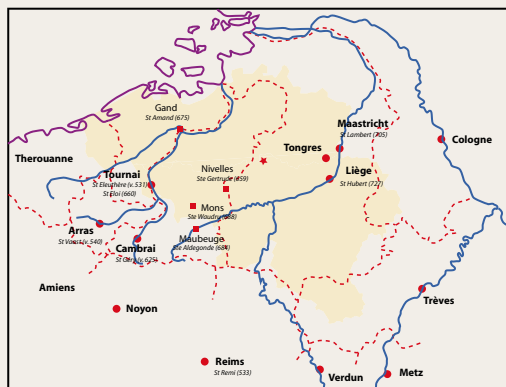
Les données archéologiques

Du 5^e au 7^e siècle, païens et chrétiens étaient enterrés suivant les mêmes rites. Seules quelques très rares tombes à incinération encore présentes à cette époque peuvent à coup sûr être identifiées comme païennes. Les motifs chrétiens retrouvés sur certains objets (fibules, boucles de ceintures) ne suffisent pas pour qualifier de chrétien le défunt qui les portait. La fouille des cimetières ne permet donc pas de se faire une idée de l'évolution de la christianisation. Le seul témoin archéologique du passage d'une communauté au christianisme est l'édification d'un bâtiment de culte.

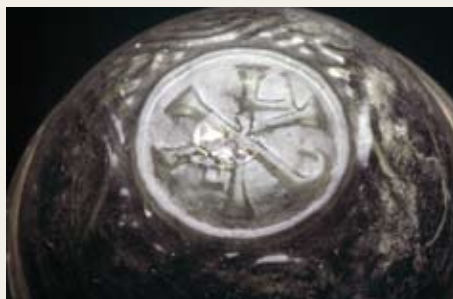
A partir du 7^e siècle, les fondations d'églises et abbayes se multiplient. Les fouilles de l'abbaye de Nivelles ont mis au jour trois églises disposées côte à côte : l'église paroissiale au centre, l'oratoire des hommes au nord, et l'église funéraire (où fut inhumée sainte Gertrude) au sud. Les fouilles d'églises rurales ont mis en évidence diverses origines dans le choix de leur implantation. Les églises de Waha et Landen sont construites sur des cimetières préexistants. Celle d'Amay est bâtie sur les ruines d'une ancienne villa gallo-romaine. A Anthée, l'église réutilise un *fanum* (temple) gallo-romain auquel sont adjoint un chœur et un autel. D'autres églises sont érigées au centre des villages.



▲ Reliquaire d'Andenne. Musée Diocésain, Namur.



▲ Carte des diocèses du Nord de la Gaule et des lieux et dates de décès de saints mérovingiens. Les sièges des diocèses sont indiqués en gras. Grez-Doiceau (étoile) se situe dans le diocèse de Tongres-Maastricht-Liège.



▲ Coupe en verre moulé ornée d'un chrisme, provenant de la nécropole de Haillot et datée du 5^e s. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. Photo G. Focant © Région wallonne.



▲ Plaque-boucle de ceinture ornée d'une représentation chrétienne : Daniel debout entre deux lions accroupis. Bouvignes, 7^e s. Musée archéologique de Namur.

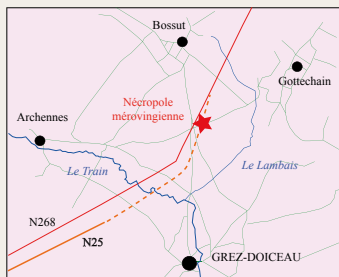
Le paganisme

Le mot paganisme désigne toute croyance non chrétienne (du latin *paganus*, paysan, du fait que les campagnes sont restées païennes longtemps après que les villes aient été christianisées). Bien que le christianisme soit devenu religion d'Etat, les pratiques religieuses durant le Bas Empire romain étaient nombreuses et variées : cultes aux anciennes divinités gallo-romaines (Jupiter et le panthéon classique), nouveaux cultes orientaux (Mithraïsme, culte d'Isis), anciens cultes gaulois qui n'ont pas encore tout à fait disparu, et croyances germaniques apportées par les nouveaux venus. Le panthéon germanique est proche du panthéon nordique : Wotan (Odin chez les Scandinaves) est le dieu de la guerre, du savoir et du commerce ; Donar (Thor) est un dieu guerrier maître de la foudre, etc. Les Germains adoraient la nature et ses forces. Grégoire de Tours évoque des cérémonies autour de sources et de certains arbres. Certaines croyances survivront durant des siècles.



▲ Sarcophage de Sancta Chrodoara (1^{ère} moitié du 8^e s. ?), découvert en 1977 dans le chœur de la Collégiale d'Amay. Chrodoara est identifiée à sainte Ode, qui vécut durant la seconde moitié du 6^e s. Photo G. Focant © Région wallonne.

L'une des principales missions de la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne consiste à assurer la fouille préventive des sites archéologiques menacés par des travaux d'aménagement sur le territoire wallon (routes et autoroutes, voies ferrées, zonings industriels, lotissements, extensions aéroportuaires, etc.). Comme les archéologues ignorent la plupart du temps si le sous-sol des terrains concernés contient ou non des vestiges archéologiques, des sondages à la pelle mécanique sont effectués préalablement aux travaux le plus systématiquement possible. C'est dans le cadre d'une de ces évaluations qu'a été mise au jour la nécropole mérovingienne de Grez-Doiceau.



▲ Tracé du futur tronçon de la RN 25 (en pointillés). En vert, le réseau ancien des routes et chemins.



▲ Tranchées d'évaluation sur le tracé de la RN25 à Grez-Doiceau.

L'évaluation du tracé de la N25

Face au projet de prolongement de la RN 25 à Grez-Doiceau, le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en Brabant wallon a commandité fin 2002 l'évaluation archéologique des terrains menacés. Quatre cent quatre-vingts tranchées de 10 m de long sur 1,80 m de large, couvrant 9 % des terrains affectés par les travaux, ont ainsi été creusées à l'aide d'une pelle mécanique sur le tracé long de 2 km de la future route. Des structures archéologiques appartenant à trois sites ont été découvertes :

- Trois fosses attribuées à l'époque protohistorique situées dans la partie inférieure du flanc sud de la vallée du Train. La plus profonde d'entre elles a livré de la céramique attribuée à l'Age du Bronze ou au 1^{er} Age du Fer (2000-400 av. J.-C.).
- Une couche d'habitat médiéval situé au fond de la vallée du Train. Sous cette couche apparaissent diverses structures telles que des fossés et des fosses.
- Six tombes mérovingiennes appartenant à une nécropole qui s'avèrera en compter plus de 350.

Comme d'autres avant eux, ces résultats illustrent la richesse souvent mésestimée de notre sous-sol et démontrent la nécessité de ce type d'opérations préventives.

La première tombe du cimetière de Grez-Doiceau, découverte et fouillée lors de l'évaluation.



▲ Fouille d'une fosse protohistorique comblée en grande partie avec des morceaux de torchis brûlé.



Plan de l'évaluation des terrains concernés par la construction de la RN25. Les tranchées positives (ayant livré des vestiges archéologiques) sont indiquées en rouge.

Nécropole mérovingienne

Bois

Le Train

Habitat médiéval

Structures protohistoriques

N 25

0 200 m



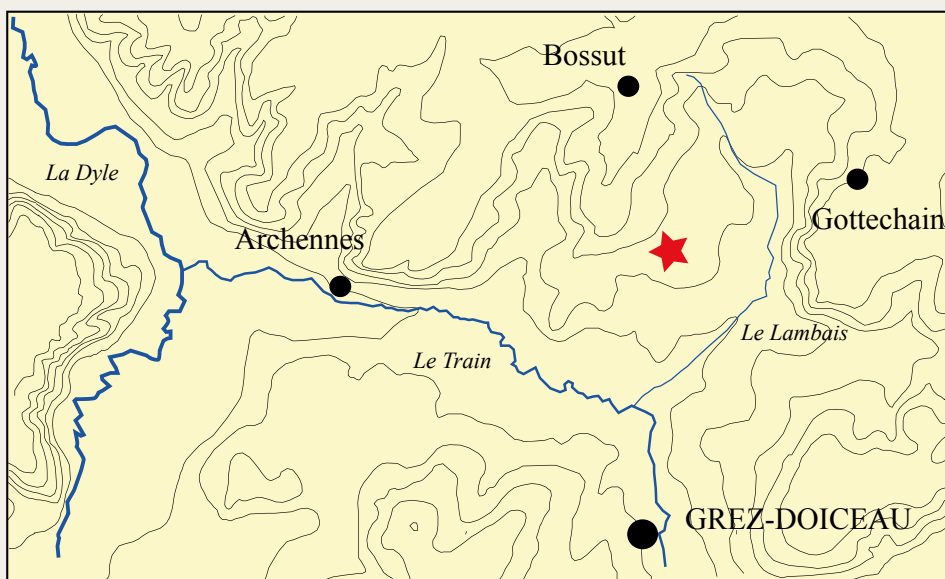
▲ Tesson protohistorique décoré trouvé dans le remplissage d'une fosse profonde.

Situation

Le cimetière mérovingien de Grez-Doiceau se situe sur le territoire de l'ancienne commune de Bossut-Gottechain. Il occupe un replat sur le versant nord de la vallée d'un affluent de la Dyle, le Train, sur le plateau limoneux brabançon.

Plan

La nécropole comporte plus de 350 tombes disposées en rangées irrégulières. Le plan de la partie fouillée du site présente une organisation *a priori* peu ordonnée, inhabituelle pour un cimetière mérovingien : les orientations sont multiples, certaines tombes sont disposées hors alignements, d'autres se chevauchent et des vides apparaissent au sein de certaines rangées. Cette désorganisation apparente s'estompe si l'on tient compte de l'évolution du plan du site au cours son utilisation, du caractère particulier de certaines tombes privilégiées - volontairement isolées de leurs contemporaines -, et de la disparition d'une partie des sépultures à cause de l'érosion.



★ Emplacement du cimetière de Grez-Doiceau.

▼ Vue générale du site prise depuis le village de Gottechain en direction du nord-ouest. L'emplacement de la nécropole est indiqué par la flèche.



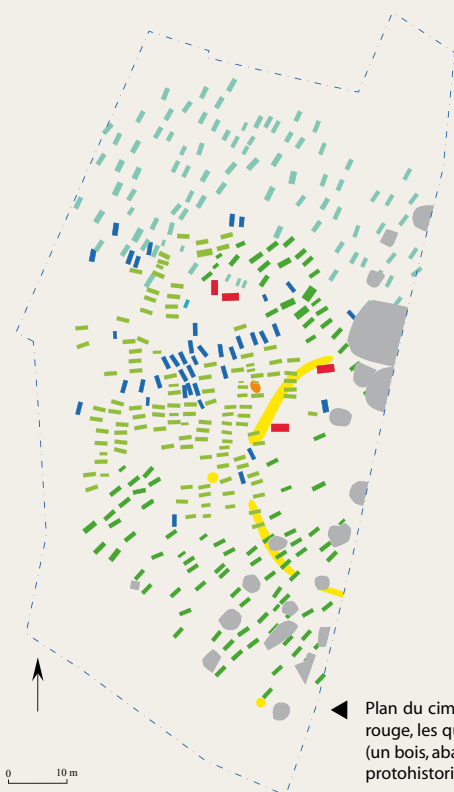
La tombe de cheval

Un site déjà occupé

Une fosse contenant le corps d'un équidé, dépourvue de mobilier, était recoupée par une tombe d'enfant mérovingienne. Son association avec le cimetière est incertaine (elle pourrait être protohistorique) mais possible : la coutume d'enterrer un ou plusieurs chevaux en association avec une tombe royale ou de chef est attestée dans plusieurs nécropoles contemporaines.

Une première occupation du site, protohistorique (Age du Bronze ou Age du Fer), est attestée par la présence d'un fossé courbe percé de plusieurs ouvertures et de deux petites fosses de plan circulaire, probablement des silos. Des tessons de céramique associés à cette occupation ont été retrouvés dans le remplissage de presque toutes les tombes mérovingiennes.

Tombe de cheval. Seules les dents sont conservées. Le reste du squelette a été « sculpté » dans le limon en suivant les différentes colorations du sol.



Plan du cimetière. Les tombes sont indiquées avec différentes couleurs selon leur orientation. En rouge, les quatre grandes tombes privilégiées du site. En gris, des fosses de dessouchage récentes (un bois, abattu pour la fouille, couvrait une partie importante du cimetière). En jaune, les structures protohistoriques. En orange, une tombe de cheval.



▲ Tombe érodée et recoupée par une fosse de dessouchage. Un scramasaxe et deux fonds de pots en céramique ont échappé à la destruction partielle de la sépulture. Tombe 183.



▲ Tombe entièrement détruite par l'érosion. Les seules traces qui subsistent sont les empreintes des traverses supportant le cercueil. Une ornière recoupe ces traces. Tombe 199.

Les pillages

Les pillages de tombes sont fréquents à l'époque mérovingienne. Une soixantaine de sépultures, principalement de la seconde moitié du 6^e siècle et du 7^e siècle, ont été pillées à Grez-Doiceau. La précision avec laquelle les pillards visaient les parties intéressantes des sépultures (en général, la poitrine et le bassin) indique que celles-ci étaient bien visibles en surface, voire que l'identité des défunts leur était connue.

L'érosion

Conséquence de l'agriculture intensive, l'érosion a détruit la partie supérieure de la plupart des tombes et certaines tombes dans leur intégralité. Elle est plus ou moins forte selon les endroits.

La nature du sol

L'acidité, les variations d'humidité, les polluants sont responsables de l'altération des objets métalliques et de la décomposition des matières organiques (bois, tissus, cuirs, fraction organique des os, végétaux) et de la partie minérale des os.

Les racines et animaux fouisseurs

Souches d'arbre, racines et galeries animales perturbent régulièrement le remplissage des tombes, abiment le matériel et déplacent certains objets.

Après son abandon, le cimetière a peu à peu disparu du paysage, au point que son existence même est tombée dans l'oubli. Le marquage des tombes en surface, les axes de circulation, les enclos éventuels n'ont laissé aucune trace. Outre ces structures hors sol, une partie importante des vestiges enfouis ont également disparu ou tout au moins été fortement dégradés. Les pillards, les travaux agricoles, les racines, les animaux fouisseurs et le sol lui-même sont responsables de la destruction ou de la détérioration de ces vestiges enterrés.



▶ Tombe traversée par une souche d'arbre. Deux récipients en céramiques et un fer de lance s'y trouvaient. Tombe 213.

Os et matières organiques

Heureusement, tous les os et matières organiques n'ont pas disparu sans laisser de traces. Les os les plus volumineux (crâne, bassin, os longs des jambes et des bras) ont été remplacés au fur et à mesure de leur décomposition par de l'argile et du limon infiltrés, laissant ainsi souvent un moulage grossier du squelette. L'émail dentaire est le dernier élément du squelette à disparaître.

Certaines pièces de bois massives ont, comme les os, été remplacées par du sédiment infiltré. De plus, le phénomène physico-chimique de migration du fer et du manganèse, contenus naturellement dans le sol, au voisinage des matières organiques permet de déduire la présence de bois même là où il a disparu. Enfin, la compression exercée par le cercueil sur le sol sous-jacent laisse des traces qui mettent en évidence les parties du cercueil en contact avec le fond de la fosse (et parfois indiquent la présence ancienne d'une tombe qui a complètement disparu à cause de l'érosion).

Enfin, certaines matières organiques plus fragiles (tissus, cuirs) ont été fossilisées par l'oxydation de métaux au voisinage desquels elles se trouvaient.

Les dents sont parfois les seules restes du squelette. Deux épingles (dont il ne reste que les têtes en bronze de forme cubique) se trouvaient sur la tête de la défunte. Tombe 56.



▲ Hache dont le manche a été fossilisé par l'oxydation. La rouille couvrant le fer de l'outil présente des empreintes végétales attestant la présence de céréales sur le fond du cercueil. Tombe 102.

Vue en coupe d'une des deux traverses supportant un cercueil. Le bois a été remplacé par du limon et de l'argile. Sous l'effet de la compression, le sol sous-jacent a été décoloré et présente des cernes de réoxydation. Tombe 66.



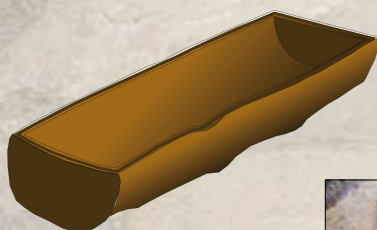
▲ L'état de conservation des os est très variable d'une tombe à l'autre. Ici les tombes 32 et 339. Dans la première, seuls quelques fragments d'émail dentaire ont été retrouvés. Dans la seconde, la plupart des os du squelette ont été observés (mais leur état n'a pas permis de les prélever).

Le choix du mode d'inhumation dans les cimetières mérovingiens dépend des coutumes locales, de l'accès aux matières premières (bois, pierre), de la nature du sous-sol, de l'époque et du statut du défunt. Sarcophages en pierre ou en plâtre, coffrage en pierres sèches ou en bois, caveaux maçonnés et cercueils sont autant de contenants utilisés à l'époque. A Grez-Doiceau, les défunts ont tous été inhumés dans des cercueils en bois. Le bois n'étant conservé que sous forme de « fantômes », seule la forme globale des cercueils est déterminable par la fouille. Les séparations entre différentes pièces de bois et les décors éventuels (sculptés, incisés, voire peints) n'ont laissé aucune trace. Les couvercles étant effondrés au fond du cercueil suite à la décomposition du bois, leurs formes sont rarement identifiables.

Les cercueils sont soit monoxyles (c'est-à-dire faits d'une seule pièce de bois), soit assemblés. Les clous ou ferrures sont quasi absents : les cercueils assemblés l'étaient au moyen de chevilles de bois ou de tenons et mortaises. Les cercueils monoxyles sont des troncs d'arbre évidés. La plupart des cercueils assemblés étaient posés sur deux traverses en bois. Les types de cercueils présentés ci-dessous ne sont que les cas les plus fréquents et les mieux établis. Il existe de multiples variantes en raison du caractère unique et artisanal de chaque cercueil.

Le cercueil en tronc d'arbre évidé

Réalisé dans une seule pièce de bois évidée, il est en général facilement reconnaissable par sa forme concave. Certains exemplaires sont équarris. Un couvercle convexe travaillé à partir de la partie supérieure du tronc a été observé dans un cas.

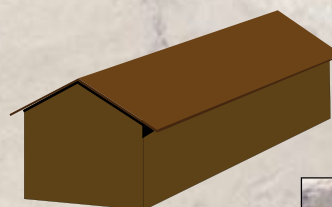


Deux exemples de cercueils en troncs évidés. Tombes 35 et 212.



Le cercueil assemblé simple

De forme rectangulaire, il est constitué d'un assemblage de planches. Un couvercle en bâtière a été observé dans un cas, un couvercle plat dans un autre.



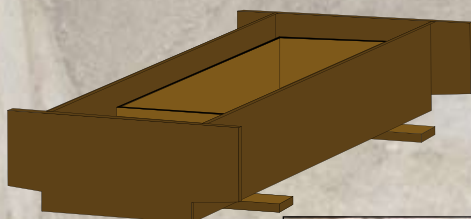
Cercueil simple à couvercle en bâtière. L'extrémité du couvercle est encore plus ou moins en place. Tombe 66.

Cercueil assemblé simple. Tombe 14.



Le cercueil double

Le défunt est placé dans deux cercueils emboîtés l'un dans l'autre. Une partie du dépôt funéraire se trouve à l'extérieur du cercueil interne (récipients, une partie des armes). Ce mode d'inhumation n'a été utilisé que sur un cours laps de temps durant le 6^e siècle.

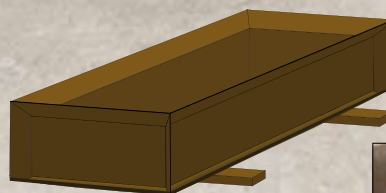


Cercueil double. L'épée et la hache se trouvent à l'extérieur du cercueil interne. Tombe 219.

Image de fond : cercueil en tronc évidé provenant du cimetière d'Oberflacht (Baden-Württemberg).

Le cercueil « à gouttières »

Plus élaboré dans son mode de fabrication, ce cercueil dispose de saillies incurvées à la base de ses parois. Ces éléments sont probablement décoratifs.



Fond d'un cercueil du type à gouttières Tombe 342.



Coupe longitudinale dans un cercueil à gouttières. Tombe 156.



Cercueil à gouttières à bord externe découpé en vaguelettes. Tombe 142.

Les deux tombes reconstituées ici ont été choisies en fonction de la qualité de leur mobilier et de leur caractère représentatif du cimetière. La tombe 345, masculine, appartient à la dernière phase d'occupation du site (Mérovingien récent 1, début du 7^e s.). Le défunt était inhumé dans un grand cercueil « à gouttières » sur traverses (2,55 m x 1 m). La sépulture 224, féminine, date de la première phase d'occupation (Mérovingien ancien 1 ou 2, début du 6^e s.). La défunte était inhumée dans un cercueil en tronc d'arbre évidé équarri (1,95 m x 0,50 m).

La tombe 345

Le fantôme du squelette montre un corps de taille comprise entre 1,70 m et 1,80 m, posé sur le dos.

Le mobilier associé au défunt comprend :

- 1 épée
- 1 bouclier (umbo, manipule et rivets en alliage de cuivre)
- 1 scramasaxe
- 1 lance
- 1 couteau
- 1 pince à épiler en alliage de cuivre
- 1 plaque-boucle de ceinture en alliage de cuivre
- 1 petite boucle en alliage de cuivre
- 1 pot en céramique de forme « biconique »



▲
◀ Tombe 345 : vues de détail du fond du cercueil.

① Fouille du reste de la fosse d'inhumation, et mise au jour des gouttières du cercueil et des traverses sous-jacentes.

② Dégagement du squelette et du mobilier.

③ Dégagement du couvercle.

④ Tombe 345. Repérage des limites du cercueil.



La tombe 224

Le fantôme du squelette montre un corps de taille comprise entre 1,4 m et 1,5 m posé sur le dos. Le mobilier associé à la défunte comprend :

- 1 paire de boucles d'oreilles à anneaux en argent et pendants polyédriques en argent incrustés de grenats
- 196 perles (159 en pâte de verre, 27 en ambre, 1 en cristal de roche, 1 en terre cuite) réparties de la façon suivante : 1 collier, 1 bracelet (7 perles), 1 perle en ambre isolée sur le ventre, 1 demi perle côtelée en terre cuite à gauche des tibias
- 1 fibule aviforme en argent sur la poitrine
- 1 anneau à nodosités en alliage de cuivre sous le fémur gauche
- 1 petit pot en céramique de forme biconique au pied gauche de la défunte



◀ Tombe 224. Vues générales de la tombe en surface de décapage et après la fouille du cercueil. Un petit fossé récent recoupe la sépulture au niveau de la céramique.



▲ Tombe 224. Boucles d'oreilles.



▲ Fibule aviforme.



▲ Bracelet de perles et anneau à nodosités.



▲ Anneau à nodosités, avec de la matière organique le couvrant partiellement.

Les cimetières mérovingiens ruraux, en rupture avec ceux d'époque romaine, naissent un peu partout au cours des 5^e et 6^e siècles. Ils sont situés habituellement sur une hauteur, non loin d'un cours d'eau et à l'écart de l'habitat. Leur taille varie de quelques dizaines de tombes à plus d'un millier selon la durée de leur utilisation et la taille de la population les utilisant.

Les rites funéraires mérovingiens sont un mélange de coutumes d'origines germanique et romaine. La taille et la nature de la tombe, ainsi que la richesse du mobilier funéraire, varient fortement selon le statut social du défunt et l'importance qu'il avait dans la communauté.

À l'origine, les funérailles sont organisées par les familles, sans intervention de l'Eglise. Au cours des 7^e et 8^e siècles, l'Eglise prend le contrôle du domaine funéraire. Les cimetières isolés en pleine campagne sont peu à peu abandonnés. Les sépultures sont alors disposées autour des églises, au sein même des villages.

Inhumation et incinération

Bien que l'incinération, pratique funéraire normale durant la période romaine, soit encore attestée localement à l'époque mérovingienne, elle est devenue exceptionnelle et c'est l'inhumation qui s'impose dès la fin du Bas-Empire romain.



▲ Inhumation masculine en cercueil. Le mobilier funéraire comprend trois céramiques (deux pots et une bouteille). Tombe 298.

Modes d'inhumation

Les défunts sont inhumés dans des cercueils en bois. Les dimensions des fosses d'inhumation et des cercueils varient fortement selon l'importance du défunt. Trois tombes privilégiées sont mises en évidence par une série de pieux délimitant la sépulture (respectivement 2, 4 et 6 poteaux).



▲ Plaque-boucle de ceinture en bronze. Tombe 305.

L'orientation des tombes

Habituellement, les tombes sont disposées en rangées selon une orientation bien précise, le plus souvent est-ouest (tête à l'ouest). Chose inhabituelle, la nécropole de Grez-Doiceau présente plusieurs orientations témoignant de coutumes ou croyances différentes.

Avec armes et bagages

Hommes et femmes sont ensevelis selon les mêmes rituels. Le corps, en habit, est allongé sur le dos, les bras le long du corps ou ramenés sur le bassin ou le torse. Les femmes sont parées de leurs bijoux. Les hommes sont accompagnés de leurs armes. Divers objets, utilitaires ou non (couteaux, briquets, amulettes, etc.), peuvent être attachés à la ceinture ou contenus dans une aumônière.



▲ Sépulture masculine. Une épée se trouve à droite du défunt, un bouclier à sa gauche. La ceinture était munie d'une plaque-boucle, d'une contre-plaque et d'une plaque dorsale (en fer, à rivets en cuivre). Tombe 140.

Les offrandes

Un ou plusieurs récipients en céramique, en verre, en bois ou en métal accompagnent régulièrement la dépouille et peuvent contenir des offrandes alimentaires. D'autres offrandes en matériaux périssables tels que des tissus ou des végétaux (lit de paille, fleurs) sont certainement déposés auprès du corps, mais elles ne laissent que rarement des traces.

L'obole à Charon

Coutume d'origine antique, « l'obole à Charon » se perpétue jusqu'à l'époque mérovingienne. Cette pratique consiste à déposer dans la bouche du défunt une monnaie destinée à payer sa traversée du fleuve des Enfers.



▲ Une monnaie se trouve dans la bouche de la défunte. Tombe 146.

L'armement mérovingien est presque uniquement d'origine germanique. Les tombes à armes peuvent être classées en trois catégories selon le nombre et la qualité de celles-ci. L'élite était inhumée avec des épées à poignées et fourreaux richement ornés, auxquelles étaient jointe une panoplie plus ou moins complète d'armes comprenant scramasaxes, angons, boucliers, haches, lances, arcs et flèches. Ces tombes, extrêmement rares, sont souvent pillées. Il est possible qu'il y en ait eu une à Grez-Doiceau : des petits rivets de fourreau en or ont été découverts dans la tombe 250 (pillée). A un second niveau de richesse se placent les tombes dont l'armement est similaire mais sans riche ornementation. Une douzaine de ces tombes, caractérisées par la présence d'une épée et d'un bouclier, sont de ce type. Enfin, la dernière catégorie de sépultures à armes ne possède ni épée, ni bouclier, mais une à trois, voire quatre armes communes (scramasaxe, hache, lance et arc). Une centaine de tombes sur les 350 fouillées sont dans ce cas.

L'épée ou spatha

Arme longue à deux tranchants. Elle est en général associée au bouclier dans les sépultures.

Le scramasaxe

Arme à un seul tranchant en forme de grand coutelas. Il est souvent retrouvé attaché à la ceinture. Rare au début de la période mérovingienne, le scramasaxe devient fréquent au 7^e siècle, période durant laquelle sa taille s'accroît. Il est parfois contenu dans un fourreau, dont ne subsistent que les rivets et boutons décorés.

La hache

Très fréquentes dans les tombes du 6^e siècle, elles se raréfient au 7^e siècle. Les haches de combat profilées portent le nom de francisques. La nécropole a livré une minuscule hache plus symbolique que réellement utilisable, découverte dans une tombe d'enfant.

La lance ou framée

C'est l'arme la plus fréquente dans les tombes mérovingiennes. Elle est placée à droite du défunt dans le cercueil ou, parfois, sur le couvercle.

Arcs et flèches

Arme assez fréquente. Seules les pointes de flèches sont retrouvées, en général groupées par deux (par 3 dans d'autres cimetières).

L'angon

Type de lance typiquement franque constituée d'une longue tige en fer de section circulaire terminée par une pointe à barbelures latérales. Rare (deux exemplaires), l'angon ne se trouve que dans des tombes privilégiées.

Le bouclier

Il est placé à l'intérieur ou à l'extérieur du cercueil selon ses dimensions. Seuls les éléments métalliques sont conservés : la partie centrale (umbo), la poignée (manipule) avec ses armatures et les rivets. Le reste du bouclier, en bois, a disparu.

Le casque

Rarissime et de prestige. Il n'y en a pas à Grez-Doiceau. Toutefois, une coiffe probablement en cuir dont seuls trois boutons hémisphériques en bronze sont conservés a pu faire office de casque.

Tombe 112 : Au sein d'un cercueil en tronc d'arbre évidé, le défunt était muni d'une épée, d'un bouclier (placé à l'extérieur du cercueil et contre celui-ci) et d'une hache.



Tombe 127 : le défunt est inhumé avec épée, bouclier, scramasaxe, hache et angon (ce dernier, peu visible sur la photo, se trouve à droite du défunt).



Tombe 346 : une épée, un scramasaxe et une pointe de lance accompagnent le défunt dans son cercueil, tandis qu'un bouclier se trouve hors du cercueil, appuyé verticalement contre le chevet.

Dessin B. Clarys.

Image de fond : francisque de la tombe 200.

Le costume féminin mérovingien se compose d'une tunique de lin surmontée d'une robe tombant jusqu'aux genoux, en lin ou en laine de couleur vive. Les emmanchures et encolures comportent parfois des broderies colorées ou des perles brodées. Des boucles fermaient les vêtements et parfois les chaussures. Les jambes sont couvertes par des bas remontant sur le genou et parfois tenus par des jarretières. La femme porte les cheveux libres lorsqu'elle est jeune fille, montés en nattes ou en chignon dès le jour de son mariage. Des épingles complètent parfois la coiffe ou fixent le voile.

L'homme porte une tunique et un pantalon attachés par des coutures ou des lacets de cuir.

Chez l'homme comme chez la femme, la taille était enserrée par une ceinture de cuir fermée par une boucle. A cette ceinture pouvaient être attachés armes (chez l'homme), petits outils et pendeloques diverses. Ces objets étaient fixés par l'intermédiaire d'une châtelaine (courroie de cuir ou chaînette métallique) ou contenus dans une aumônière (sorte de petit sac, dont on ne retrouve habituellement que le fermoir métallique).



Le crâne a basculé vers la gauche, sauf la mandibule qui est restée en position d'origine. Un pot en céramique se trouve sous le crâne, écrasé. Deux fibules rondes à grenats et un collier de perles d'ambre se trouvent sur la poitrine. Tombe 299.

La parure féminine

Les **boucles d'oreilles** sont en alliage de cuivre, en argent ou en or. Le type le plus commun est un anneau en argent muni d'un pendentif polyédrique incrusté ou non de grenats.

Les **colliers** sont constitués de perles et parfois de pendentifs (croix, médaillons, monnaies). Les perles mérovingiennes sont en verre, en ambre, plus rarement en cristal de roche ou en terre cuite. Elles possèdent une gamme très variée de formes et de décors.

Les **bracelets** sont le plus souvent faits de grosses perles. Les bracelets à tampons, en alliage de cuivre ou en argent, sont plus rares (il y en a 3 à Grez-Doiceau).

Les **bagues** sont en alliage de cuivre, en argent ou en or. Certaines sont surmontées d'une pierre montée en bâte.

Les **fibules** sont des boucles de vêtements richement ornées, qui font également office de bijoux. Elles sont au nombre de deux ou quatre dans les tombes les plus anciennes (fin 5^e - début 6^e s.), puis ne sont plus présentes qu'isolées. En alliage de cuivre, argent, fer ou or, leurs formes et décors, géométriques ou animaliers, sont variés et évoluent au cours du temps.



Dessin B. Clarys.

Tombes féminines ou masculines ?

A quelques exceptions près, les tombes masculines, ou supposées telles d'après la présence d'armes, ne livrent pas de bijoux. Deux tombes de Grez-Doiceau viennent à l'encontre de cette règle. L'une (T. 183), masculine, contenait une fibule en arbalète située à l'épaule et destinée à attacher un manteau. L'autre (T. 137), plus énigmatique, contenait un petit collier de perles (ambre, cristal de roche et pâte de verre) associé à une lance et une hache. Le propriétaire de cette tombe richement dotée avait manifestement un statut particulier mais lequel ?



◀ Sépulture au mobilier atypique, comprenant une hache (a) et une lance (b), quatre récipients en céramique (nombre exceptionnel sur le site), un petit collier de perles (c), une plaque-boucle de ceinture (d) et peut-être un mors de cheval (e). Tombe 137.



Bracelet de perles. Tombe 299.



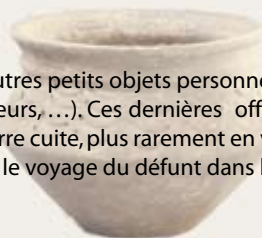
Bracelet à tampons en alliage de cuivre. Les sels de cuivre ont fossilisé l'os du bras. Tombe 69.



Longue épingle en bronze située le long du crâne. Les dents de la mâchoire inférieure et des perles de collier sont également visibles. Tombe 322.



Boucle de ceinture et rivets scutiformes. Tombe 316.



À côté des bijoux, accessoires de vêtements, armes et autres petits objets personnels, le dépôt funéraire peut comporter du mobilier (coffres), de la vaisselle, des tissus et des végétaux (lit de paille, fleurs, ...). Ces dernières offrandes, en matière organique, ont en général disparu sans laisser de traces. Les récipients sont le plus souvent en terre cuite, plus rarement en verre, en métal ou en bois. La plupart étaient probablement destinés à contenir de la nourriture et des boissons pour le voyage du défunt dans l'au-delà. Il en subsiste parfois des traces.

Les céramiques

Présents dans deux tiers des tombes, les récipients en céramique sont généralement déposés aux pieds du défunt. Leur nombre est variable, en général 1 ou 2, exceptionnellement 3 ou 4.

À côté de la vaisselle de table (assiettes, bols, gobelets et cruches), la forme la plus fréquemment retrouvée est le pot dit « biconique », typique de l'époque mérovingienne.

Les pâtes sont rouges ou noires suivant le procédé de cuisson utilisé : la cuisson réductrice produit une céramique à pâte noire (déficit en oxygène), la cuisson oxydante une céramique à pâte rouge (apport d'oxygène).



▲ Un pot biconique, qui se trouvait sur le couvercle, s'est effondré avec lui sur le fond du cercueil. Tombe (d'enfant) 333.



▲ Trois récipients en céramique ont été déposés aux pieds du défunt (une cruche, un pot biconique et une assiette). Tombe 122.

Les verres

Beaucoup plus rares (il n'y en a que 8), les récipients en verre sont souvent, mais pas exclusivement, l'apanage des tombes privilégiées.

La forme la plus courante est le gobelet campaniforme apode, typiquement mérovingien. Les fouilles ont également mis au jour une coupe à décor moulé, un gobelet à pied, une petite fiole et une magnifique corne à boire. Cet objet de grand prestige est extrêmement rare : c'est la deuxième corne en verre découverte en Belgique, pour seulement une cinquantaine d'exemplaires connus en Europe.



▲ Un petit biconique dans un bol. Tombe 266.



▲ Gobelet en verre dans un pot biconique. Tombe 318.

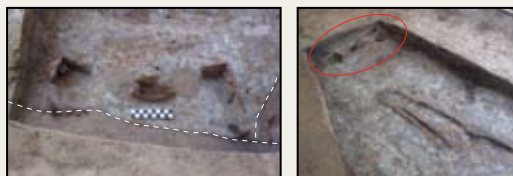


▲ Deux pots biconiques en céramique et un gobelet en verre. Tombe 79.

Les récipients en métal

Les récipients métalliques ne se retrouvent que dans les sépultures les plus riches. Ce type de vaisselle se compose presque exclusivement de bassins ou de plats.

La nécropole de Grez-Doiceau a livré un bassin en bronze (tombe 146) et un plat en alliage de plomb et d'étain (tombe 234).



▲ Après avoir été pillée durant l'époque mérovingienne, cette sépulture a ensuite été érodée et recoupée par des fosses récentes (pointillés). Un coffre en bois à armatures en fer muni d'une poignée se trouvait dans le cercueil, au pied du défunt. Tombe 353.

Le défunt était inhumé dans un large cercueil dont il n'occupait que la moitié gauche. La sépulture ayant été pillée au niveau du squelette (zone pillée en pointillés), seuls les objets situés à droite du corps ont été préservés : un umbo de bouclier, une lance, une hache, un plat métallique et un pot en céramique. Tombe 234.



Les récipients en bois

Les objets en bois sont rarement conservés. Souvent, les seuls indices de leur présence sont les éléments métalliques associés : clous, appliques décoratives ou armatures en fer. Trois coffres et deux seaux ont été mis au jour à Grez-Doiceau.

Plus rarement, les traces négatives laissées par le bois en décomposition permettent de les observer. Deux ou trois écuelles en bois ont ainsi été identifiées.



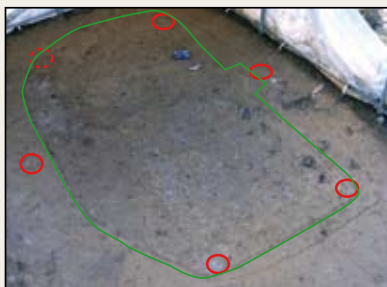
▲ Une écuelle en bois placée au pied du défunt a exceptionnellement laissé des traces sous forme de liserés d'argile noire. Elle est ici vue en plan et en coupe. Tombe 17. En haut à droite, une écuelle similaire provenant du site d'Oberflacht.

▲ À gauche de la défunte, un grand pot biconique et un seau en bois à cerclages en fer et en bronze. Tombe 146.

La notion de tombe privilégiée ne se réfère pas uniquement à la richesse mobilière. La position de la sépulture, sa taille, les dimensions et la complexité du cercueil sont autant de critères à prendre en compte. Une tombe peut être privilégiée par certains points et normale par d'autres. Quatre tombes de Grez-Doiceau le sont à tous points de vue : dimensions, isolement par rapport aux autres tombes et richesse du contenu. Ces tombes sont celles de chefs, de hauts dignitaires ou d'aristocrates et de leur famille. Comme c'est souvent le cas dans les cimetières de cette époque, trois de ces sépultures ont été pillées peu de temps après l'enterrement et n'ont livré qu'une petite quantité de matériel. Le peu qu'elles ont fourni témoigne pourtant de la richesse et de la situation sociale élevée de leur propriétaire.

Les tombes 76, 83 et 250

Ces trois tombes ont été pillées. Les tombes 76 et 83, accolées l'une à l'autre, appartiennent à un homme et une femme. La tombe 76 contenait encore un fragment d'angon. La tombe 83 a livré 112 perles éparpillées dans la fosse de pillage, dont 57 en ambre. C'est la tombe la plus profonde du site (2 m). La tombe 250 contenait une corne à boire en verre, un *solidus* (monnaie en or) et des rivets de fourreau et de ceinture en or et argent niellé. Des petits trous de poteaux ont été observés autour des tombes 83 et 250. Ces poteaux ont été implantés dans la fosse d'inhumation ou directement à côté, après le comblement de celle-ci.



Tombe 250 : vue de la tombe après l'enlèvement de la terre arable. Les trous de poteaux sont cerclés de rouge. La fosse d'inhumation est indiquée en vert. Le décrochement sur la droite correspond à une marche d'accès.

Tombe 250 : corne à boire telle qu'elle fut découverte au fond du cercueil et après restauration. Photo de droite G. Hardy © Région wallonne.



Tombe 146 : vue d'ensemble.

Tombe 146 : vues de détails.

- A. Haut du corps.
- B. Collier (croix et médaillon).
- C. Instrument non identifié à manche recouvert d'une feuille d'or décorée.
- D. Bassin en alliage de cuivre.



La Dame de Grez-Doiceau

Intacte, la tombe 146 a livré l'ensemble funéraire le plus somptueux du site. Le squelette, particulièrement bien conservé en comparaison avec ceux du reste du cimetière, est celui d'une jeune femme. Le cercueil contenait un bassin en alliage de cuivre, un seau en bois à cerclages en fer et alliage de cuivre, un grand pot en céramique finement décoré, un gobelet en verre, divers petits instruments et surtout un ensemble remarquable de bijoux : une paire de boucles d'oreilles en or à anneaux tressés et pendants polyédriques, deux fibules aviformes en or et alliage de cuivre, une bague en or, un collier composé de trois petits pendentifs en or et grenats, et un collier en perles d'ambre. La défunte était de plus parée d'une coiffe ornée de vingt-huit appliques en feuilles d'or découpées et estampées.

Reconstitution de la « dame » de Grez-Doiceau munie de ses bijoux.
Dessin : B. Clarys.



Les formes et les décors des différents objets déposés dans les tombes ont évolué au cours du temps. Il est donc possible de dater les tombes d'un cimetière à partir du mobilier qui y est contenu. On considère alors que l'inhumation est contemporaine de l'utilisation du mobilier contenu dans la tombe. Cependant, certains objets précieux mérovingiens tels que des bijoux ont pu être conservés durant une longue période, transmis de générations en générations. La datation d'une sépulture doit donc se faire en utilisant l'ensemble du matériel qui s'y trouve : plus celui-ci est abondant, plus grande sera la fiabilité de l'attribution chronologique. La position d'une tombe au sein du cimetière et le mode d'inhumation sont également des éléments à prendre en compte pour la datation.

L'époque mérovingienne est divisée en différentes phases caractérisées par les assemblages de matériel qui s'y trouvent. La datation absolue de ces phases est effectuée essentiellement à partir des monnaies parfois présentes dans les tombes.



Vue en plan, après enlèvement de la terre arable, de quelques tombes de Grez-Doiceau. Les tombes les plus récentes (en bleu clair) recoupent d'anciennes tombes (en vert clair et en bleu foncé).

Chronologie du cimetière

La nécropole de Grez-Doiceau a été utilisée durant un siècle et demi environ, entre le dernier quart du 5^e siècle et le début du 7^e siècle après J.-C. Une première approche chronologique du mobilier permet de découper l'utilisation du site en trois phases, caractérisées par des orientations différentes des tombes.

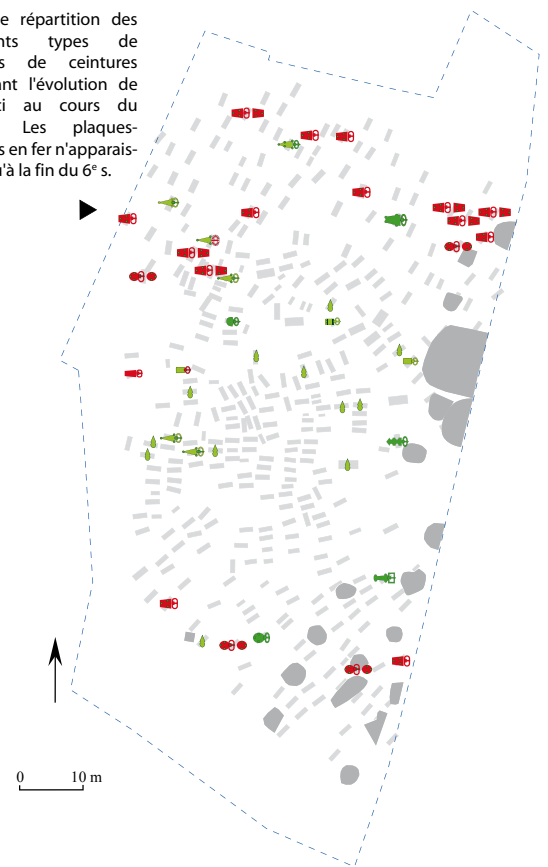
Le noyau central, qui constitue la phase la plus ancienne (fin 5^e et 1^{ère} moitié du 6^e s.), comporte un groupe de tombes orientées est/ouest et, mêlées à elles, une trentaine de tombes orientées nord/sud à nord-ouest/sud-est. Quatre tombes privilégiées, qui se distinguent par leurs dimensions, leur situation hors alignements et leur richesse, appartiennent à cette phase.

La seconde phase (2^e moitié du 6^e s.) est caractérisée par une orientation nord-est/sud-ouest des tombes. Quelques-unes sont encore orientées nord-ouest/sud-est.

La dernière phase (fin 6^e et 1^{er} quart du 7^e s.) regroupe un ensemble de tombes orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest situé au nord du site. Certaines tombes de la dernière phase recoupent des tombes de la première, antérieures à elles de plus d'un siècle et qui n'étaient sans doute plus visibles.

Le passage de l'orientation est/ouest à celle nord-est/sud-ouest, puis nord-nord-est/sud-sud-ouest, s'est fait de façon progressive et probalement non consciente. Par contre, l'inhumation simultanée selon des axes perpendiculaires pendant la première phase et, plus rarement, dans la seconde est intentionnelle. Elle indique l'existence de croyances ou de coutumes différentes au sein de la population inhumée à Grez-Doiceau.

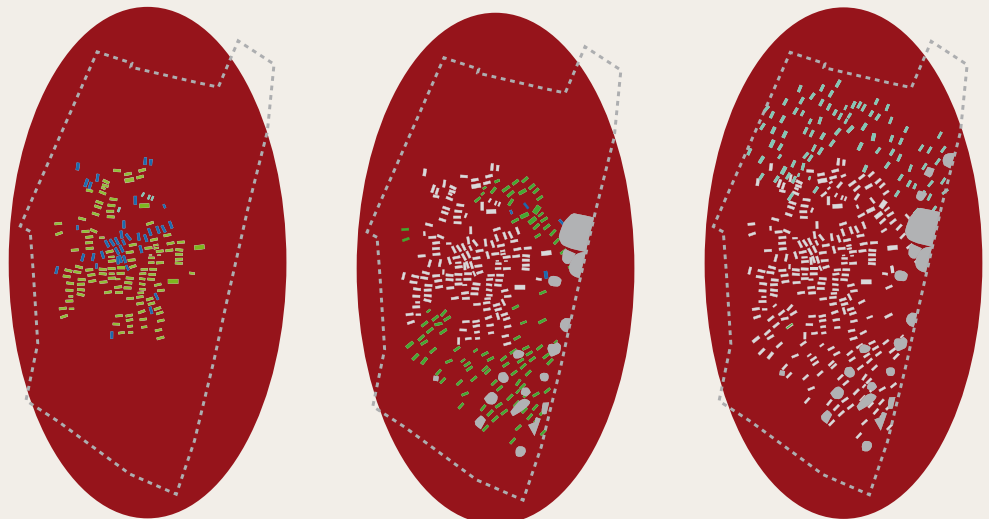
Plan de répartition des différents types de boucles de ceintures montrant l'évolution de celles-ci au cours du temps. Les plaques-boucles en fer n'apparaissent qu'à la fin du 6^e s.



- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Boucle en cuivre avec rivets scutiformes | | Plaque-boucle en cuivre à plaque ronde |
| | Plaque-boucle en cuivre à plaque semi-circulaire | | Plaque-boucle en cuivre à plaque dite « baroque » |
| | Plaque-boucle en cuivre à plaque triangulaire indépendante | | Plaque-boucle en cuivre à plaque triangulaire à 5 bosselles |
| | Boucle à grenats avec plaque en cuivre triangulaire indépendante | | Plaque-boucle en cuivre à plaque trapézoïdale indépendante |
| | Plaque-boucle en cuivre à plaque triangulaire monobloc | | Plaque-boucle / contre-plaque en fer : plaques rondes |
| | Plaque-boucle en cuivre à petite plaque rectangulaire | | Plaque-boucle en fer trapézoïdale |
| | Plaque-boucle en cuivre à plaque rectangulaire type Ennery/Jouy-le-Comte | | Plaque-boucle / contre-plaque en fer : plaques trapézoïdales |

Les 3 phases chronologiques du cimetière de Grez-Doiceau :

- Dernier quart du 5^e s., 1^{ère} moitié du 6^e s.
- 2^e moitié du 6^e s.
- Fin 6^e, 1^{er} quart du 7^e s.



Durant l'époque romaine, les populations germaniques ne frappaient pas de monnaie. Cependant, des monnaies romaines circulaient au-delà des frontières de l'Empire. Une des méthodes utilisées par Rome pour maintenir les « barbares » au-delà des frontières était en effet de leur distribuer de l'or. Mais les Germains utilisaient peu ces pièces comme moyen de paiement. Considérées comme objets personnels, elles servaient d'avantage comme bijoux ou cadeaux, et le troc restait toujours d'usage.

La monnaie de référence au Bas Empire est le *solidus* en or (mot à l'origine de notre « sou »). Le *solidus* a été introduit par Constantin au début du 4^e siècle pour remplacer l'*aureus*, qui avait perdu tout crédit à force de diminuer de poids (*solidus* signifie en latin « fiable, massif »).

Après la chute de l'Empire romain d'Occident, les empereurs romains d'Orient (byzantins) gardèrent la monnaie en or existante. Au *solidus*, ils ajoutèrent le *semissis* (1/2 *solidus*) et le *tremissis* ou *triens* (1/3 de *solidus*). Les nouveaux royaumes barbares (les Francs chez nous, les Wisigoths en Espagne, les Ostrogoths en Italie) se mirent également à frapper des monnaies. Toutefois, celles-ci circulaient peu. Symboles de pouvoir et de richesse, elles étaient thésaurisées et ne servaient que pour de grosses transactions. Les principales monnaies émises par les royaumes germaniques occidentaux sont des pièces en or au nom de l'empereur romain d'Orient, reconnu comme autorité supérieure. Ces pièces sont des copies des *solidus* et *tremissis* byzantins, monnaies acceptées dans tout l'ancien monde romain. Des pièces en bronze et en argent ont également été émises mais en faible quantité et par certains monarques seulement.

A la fin du 6^e siècle, la monnaie devient régionale. Des ateliers monétaires apparaissent dans tout le royaume franc. Les plus connus dans nos régions sont situés le long de la Meuse (Dinant, Namur, Huy,...). Durant la deuxième moitié du 7^e siècle, la teneur en métal précieux des sous et tiers de sous diminua suite à une pénurie en or. Des monnaies en argent, nommées deniers, remplacèrent alors le *solidus*.



◀ Tremissis découverts à Grez-Doiceau.



▲ Les premières monnaies mérovingiennes sont des imitations de *solidus* byzantins. Sur ce *solidus*, l'empereur romain d'Orient Anastase 1^{er} figure sur l'avvers et une victoire sur le revers. Tombe 250.

Les monnaies de Grez-Doiceau

Sur les onze monnaies mises au jour dans les tombes de Grez-Doiceau, huit sont des imitations de *solidus* et *tremissis* byzantins, et trois sont des pièces romaines en bronze ou en argent. Ce nombre de monnaies en or est exceptionnel pour un cimetière. Six d'entre elles proviennent de tombes pillées. Les tombes privilégiées 146 et 250 ont chacune livré un *solidus*. Les autres monnaies en or sont des *tremissis*. L'un d'eux est fourré, c'est-à-dire qu'il est constitué d'un noyau en métal non précieux (cuivre) recouvert d'une feuille d'or.

Le dépôt d'une monnaie en or dans la bouche du défunt comme obole à Charon a été observé dans quatre cas (chiffre minimal puisque les autres pièces n'étaient plus en place, perturbées par les pillages). Dans une autre tombe, une pièce romaine en argent était percée et montée sur un collier. Ces découvertes attestent que l'utilisation de la monnaie comme bijoux et offrandes a perduré au début de l'époque mérovingienne.



▲ Les monnaies sont produites manuellement par un coup de marteau entre deux coins mobiles. Dessin : B. Clarys.



◀ Une monnaie romaine en bronze se trouve à côté de la boucle de ceinture, probablement dans une aumônière. Tombe 30.



◀ Une monnaie en or (*tremissis*) se trouvait dans la bouche du défunt. Le crâne a basculé vers l'arrière, laissant apparaître la pièce. Un bouclier se trouvait dans cette tombe pillée. Tombe 342.



Le rôle du restaurateur consiste à restituer la forme d'origine de l'objet, retrouver ses décors éventuels et lui assurer une protection à long terme. La restauration ne permet cependant que rarement de retrouver l'aspect originel du matériau : le fer a pris une couleur noire, les alliages de cuivre présentent une patine verte et certaines céramiques ont perdu leur engobe.

La céramique

Les céramiques sont fragilisées par leur séjour sous terre. Leur séchage doit être progressif pour éviter qu'elles ne se craquelent. Prélevées avec leur remplissage, elles sont soigneusement vidées, nettoyées, consolidées et collées selon des techniques adaptées à chaque cas particulier.



▲ Fibule en argent cloisonnée incrustée de grenats, à moitié restaurée. La gangue de corrosion n'avait pas permis d'identifier l'objet lors de la fouille.



▲ Hache et pointe de lance que la corrosion avait liées l'une à l'autre, avant et après restauration. Tombe 211.

▲ Boucle de ceinture constituée d'une plaque en alliage de cuivre associée à une boucle en argent incrustée de grenats, telle qu'elle a été observée au fond de la tombe et en cours de restauration. Tombe 314.



Le verre

Les verres sont les objets les mieux conservés. Ceci est dû principalement à la composition sodique des verres mérovingiens, beaucoup plus stable que les verres à la potasse des périodes suivantes. Le seul traitement nécessaire est un nettoyage à l'eau distillée. Si la pièce est brisée, le remontage est réalisé à l'aide de petits adhésifs. De la résine est ensuite déposée dans les cassures, où elle pénètre par capillarité.

Corne à boire en verre en cours de remontage. Tombe 250.



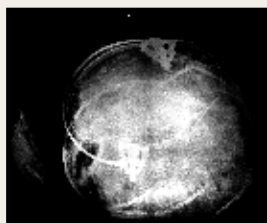
Cruche à pâte rouge respectivement en position au fond de la tombe, avant et après restauration. Tombe 12.



L'archéologie moderne est une science très largement interdisciplinaire. De nombreux spécialistes interviennent au cours des différentes étapes de la recherche archéologique. Historiens, anthropologues, géologues, pédologues, archéozoologues, paléobotanistes, physiciens, et bien d'autres encore « gravitent » autour des archéologues et mettent leurs connaissances et techniques au service d'un objectif commun, la reconstitution du passé de l'Homme et de son cadre naturel. Voici quelques-uns de ces spécialistes participant à l'étude du cimetière de Grez-Doiceau :

Un bilan des connaissances sur Grez-Doiceau et ses environs au Moyen-Age a été effectué par une **historienne** afin de tenter de resituer le cimetière dans son contexte historique. La pauvreté des textes rend malheureusement cette démarche peu fructueuse, un intervalle de plus de trois siècles séparant la fin de l'utilisation du cimetière des premiers témoignages écrits.

Le taux d'érosion du sol a été évalué par un **géologue** à plusieurs endroits du site, afin de restituer la topographie du terrain à l'époque mérovingienne et d'estimer les profondeurs réelles des tombes.



La radiographie du seau (non restauré) trouvé dans la tombe « princière » 146 montre un récipient richement décoré similaire à d'autres exemplaires connus (ici une reconstitution du seau de la nécropole du Vieux Cimetière d'Arlon, tombe 10).



Tombe d'enfant 333 : les dents de lait sont encore en partie en place tandis que les dents définitives attendent dans la mâchoire.



Tombe 339 : la mâchoire inférieure a basculé sur l'épaule gauche du défunt suite à la décomposition du corps.

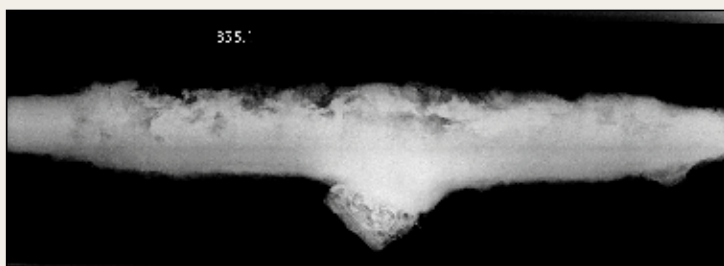
Bien que les ossements de Grez-Doiceau soient en grande partie décomposés, l'observation de leurs traces par une **anthropologue** est utile pour comprendre la position originale des corps. De plus, l'étude de l'usure des dents permet d'obtenir une idée de l'âge des défunts.

Un **archéo-pédologue**, spécialiste des phénomènes pédologiques (c'est-à-dire liés aux caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des sols) associés aux structures archéologiques, a étudié les traces laissées par la décomposition du bois des cercueils et des autres matières organiques.

De nombreux objets et groupes d'objets métalliques sont radiographiés afin d'aider les restaurateurs dans leur travail. La **radiographie** permet en effet de « voir » à travers la rouille et les sédiments, et donc d'identifier la forme d'un objet, de déterminer son état de conservation (cassures, état du noyau métallique) et d'observer certains décors.

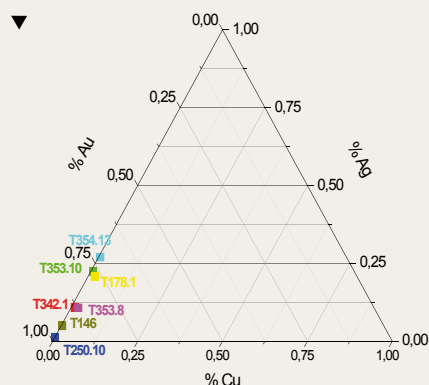


Les analyses élémentaires effectuées sur des objets archéologiques par un **physicien** au moyen d'un accélérateur de particules permettent d'identifier la composition et la qualité de certains alliages, les techniques de fabrication ou encore la nature, voire l'origine, de pierres semi-précieuses.



Radiographie d'un scramasaxe (tombe 335). Une excroissance non identifiable à l'oeil nu s'est révélée à la radio être une plaque damasquinée appartenant à la ceinture du défunt. La corrosion des deux objets les a soudés ensemble.

La méthode PIXE consiste à projeter des protons au moyen d'un accélérateur de particules sur l'objet à analyser, et à mesurer les rayons-X induits, caractéristiques des éléments constitutifs de cet objet. La composition des 8 monnaies en or de Grez-Doiceau a été déterminée par cette technique. Le schéma ci-contre indique leur répartition en fonction de la concentration en éléments majeurs (or, argent et cuivre). Les monnaies les plus pures sont les deux *solidus* provenant des tombes « princières » 146 et 250.



De nombreuses autres études sont à prévoir, telles que l'identification des quelques restes fauniques découverts sur le site par une **archéozoologue**, l'étude des restes de bois carbonisés par un **anthracologue**, l'étude des formes, pâtes et décors des récipients en céramique par une **céramologue**, l'étude des restes de tissus conservés dans la rouille de certains objets métalliques, etc.

Traces de tissus conservés sous forme minéralisée par les produits de corrosion d'objets métalliques. Leur étude devrait permettre l'identification des matériaux utilisés et des techniques de fabrication.



A l'origine, la société mérovingienne est une société multiculturelle, où se rencontrent des populations d'origine gallo-romaine et des groupes d'immigrants d'origine germanique. Cependant, les mariages mixtes et les emprunts réciproques en matière de mode de vie et de traditions culturelles entraînent assez vite la formation d'une société plus homogène, où il devient difficile de reconnaître l'origine ethnique des gens.

Une société complexe

Les catégories sociales qui la composent sont nombreuses : esclaves, "demi-libres", fermiers indépendants, nobles. Leurs limites sont floues : on peut passer assez facilement d'une catégorie à une autre. Les esclaves, peu nombreux, sont surtout des prisonniers de guerre ou les descendants d'esclaves romains. Ils sont principalement utilisés comme domestiques, ne possèdent rien et ne peuvent épouser des personnes libres. Les "demi-libres" ont le droit de propriété et peuvent avoir des esclaves, mais ils doivent des services, notamment agricoles, et ne peuvent se marier qu'entre eux. La plus grande partie de la population appartient à la catégorie des fermiers indépendants. Leur condition libre est symbolisée par les armes qu'ils portent : ils doivent un service militaire occasionnel. Ils forment les assemblées locales qui rendent la justice et gèrent la communauté. Les nobles sont les proches du roi, à qui ils ont juré personnellement fidélité et à qui ils doivent le service militaire. En échange, le roi leur donne terres et charges publiques. Les droits des différentes catégories sociales sont réglés dans chaque royaume germanique par des codes de loi, comme la Loi salique pour les Francs.

Page de garde d'un manuscrit de la Loi salique. ►



Un roi germanique sur son trône, entouré de nobles et de sa cour.
Décoration de casque, plaque de cuivre dorée.

Entraide et clientélisme

La structure de cette société n'est plus basée sur un état centralisé comme à l'époque romaine, mais sur des liens personnels entre individus, entre membres d'une même famille et entre groupes familiaux. Ces liens reposent parfois sur des véritables contrats d'entraide, mais le plus souvent sur un système complexe de cadeaux réciproques, cadeaux qui peuvent prendre la forme d'objets plus ou moins précieux, de services, de banquets, de terres ou de mariages... Chaque cadeau entraîne le devoir moral de rendre un cadeau en échange, et crée des obligations d'entraide et de protection mutuelle, liant les personnes de rang inégal dans un système de clientélisme. La valeur du cadeau augmente le prestige aussi bien de celui qui le donne que de celui qui le reçoit, et son existence crée un lien durable entre eux.

Le rôle de l'Eglise

Le rôle social et économique de l'Eglise dans la société, relativement peu important au départ, va augmenter vers la fin de la période mérovingienne, et surtout à la période carolingienne. Les grandes abbayes concentrent de grandes quantités de terres, par les dons qu'elles reçoivent tant des fermiers indépendants que des nobles et du roi. Les donateurs s'assurent ainsi en échange des prières, mais aussi la protection d'une abbaye plus ou moins puissante. Beaucoup offrent la propriété de leurs terres mais en gardant l'usufruit jusqu'à leur mort. Dans certaines régions, les abbayes possèdent jusqu'à 50% de l'ensemble des terres au 8^e ou au 9^e siècles. Beaucoup de fermiers libres perdent une grande partie de leurs droits, faute de pouvoir prouver leur statut d'hommes libres en face de puissants abbés qui leur imposent des corvées.



Identifier le niveau social d'un défunt d'après sa tombe ?

Les dons d'objets aux morts font partie du même système social : ils renforcent les liens avec les ancêtres et la famille, et permettent d'affirmer le statut et le prestige de la famille du mort vis-à-vis de l'ensemble de la communauté, rassemblée autour du cimetière commun. La qualité, la quantité et la nature des objets déposés dans les tombes permettent dans une certaine mesure de déterminer la catégorie sociale à laquelle appartient le mort. La présence d'armes indique qu'il s'agit d'hommes libres, les nobles recevant les panoplies les plus complètes et les plus riches, avec épée, bouclier et des objets rares comme des bassins en laiton ou des seaux en bois décorés. Les tombes sans objet appartiennent sans doute à des esclaves, et celles qui ne contiennent qu'une céramique et l'un ou l'autre accessoire de vêtement à des demi-libres.

◀ Stèle funéraire d'un "fermier indépendant", représenté avec son arme.



Fermier labourant son champs. Psautrier de Stuttgart, vers 800.

... et le rôle pionnier joué par la Société archéologique de Namur

Les Francs règnent au Musée de Namur comme ils ont régné autrefois en dominateurs sur la contrée. Il semble qu'on n'ait eu besoin que de frapper le sol pour en faire sortir des vases et des armes franques (Alexandre Bertrand, premier directeur du Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, 1861).

En 1950, Germaine Faider-Feytmans, conservatrice du Musée de Mariemont, écrivait que les collections du Musée archéologique de Namur, qui venait d'être réouvert après la guerre, constituaient *l'ensemble le plus remarquable qui soit en Belgique, particulièrement pour les époques romaine et mérovingienne*.

Ces propos flatteurs n'étaient pas que de circonstance.

En effet, entre 1853, date de la fouille du cimetière du *Tombois* à Vedrin, et 1914, ce furent quelques 5.000 tombes à inhumation dont le contenu vint enrichir les vitrines du Musée. Elles couvrent tout l'éventail de la période considérée, depuis la transformation des coutumes funéraires dans le courant du 4^e siècle et la prépondérance acquise par l'inhumation, jusqu'à l'appauvrissement progressif des mobiliers funéraires à partir du milieu du 7^e siècle et leur disparition au 8^e siècle. Certains cimetières, comme celui de Furfooz, sont abandonnés au début du 5^e siècle. Celui de Samson est utilisé sans discontinuer du 4^e au 6^e siècle. Celui de Spontin connaît deux utilisations distinctes, au Bas Empire (+/- 380-420) et à l'époque mérovingienne (seconde moitié du 6^e et 7^e siècle). D'autres enfin, comme ceux de Franchimont et de Wancennes, sont exclusivement mérovingiens.

La Société archéologique de Namur

Le Musée archéologique de Namur est une émanation de la Société archéologique de Namur. Celle-ci a été fondée le 28 décembre 1845 par un groupe d'érudits et de notables locaux, qui se fixèrent pour objectifs la sauvegarde, la conservation, l'étude et la mise en valeur du patrimoine régional. Dès ce moment ils mirent à leur programme l'exécution de fouilles archéologiques. La première eut lieu en 1850. A partir de 1848, ils éditèrent une revue, les *Annales de la Société archéologique de Namur*, qui va rapidement acquérir une réputation internationale.

A l'heure actuelle, ses collections sont réparties entre trois musées dont elle assume la gestion scientifique : le Musée archéologique de Namur, le Musée des Arts anciens du Namurois et le Musée de Groesbeek de Croix. Toujours active, elle compte aujourd'hui 483 membres.

Une armoire murale en 1939 : le matériel du cimetière mérovingien de Wancennes. ►



Un siècle et demi de recherches fructueuses

De nombreux chercheurs ont contribué à la constitution et à l'étude des collections mérovingiennes du Musée de Namur. Les principaux furent Eugène del Marmol, Auguste Limelette, Alfred Bequet, et enfin André Dasnoy.

En utilisant dès 1853 une monnaie de Justinien pour dater du 6^e siècle une tombe de Vedrin, **Eugène del Marmol** fait figure de précurseur. Il explora aussi l'important cimetière de Samson. **Auguste Limelette** fut le fouilleur méticuleux et objectif des cimetières de Spontin et, partiellement, de La Plante à Namur.

Alfred Bequet mérite une mention toute spéciale. De 1875 à sa mort en 1912, il fut le promoteur et l'animateur d'une vaste entreprise archéologique s'étendant à tout le territoire de la province de Namur. Des dizaines de cimetières à inhumation furent alors explorés par **Jean Godelaine**, chef-fouilleur du Musée archéologique de Namur, qui était son relais sur le terrain : on peut citer, parmi beaucoup d'autres, ceux d'Eprave, Han-sur-Lesse, Franchimont et Wancennes. Bequet jouit à l'époque d'une extraordinaire renommée internationale.

Depuis les années cinquante, **André Dasnoy** a opéré le reclassement des mobiliers funéraires du Bas Empire et mérovingiens. A partir des notes de fouille, il a reconstitué, là où c'était possible, les ensembles funéraires qui constituent une des bases essentielles de l'établissement des typologies régionales. Grâce à ses études, remarquablement documentées, et à ses commentaires judicieux, les collections namuroises font aujourd'hui figure de références dans les ouvrages consacrés à cette période.



Alfred Bequet à sa table de travail.

Le Musée archéologique

En 1853, la Société archéologique obtint la jouissance de l'ancienne Grande Boucherie de la ville, beau bâtiment de la fin du 16^e siècle, pour y exposer ses collections à condition de gérer la bibliothèque communale installée au premier étage. Le Musée fut inauguré en 1855. Son agencement fut essentiellement l'œuvre d'Alfred Bequet.

A l'étroit depuis longtemps dans les murs de l'ancienne Boucherie, il sera transféré dans les années qui viennent sur le site de l'ancienne école des Bateliers, rue Saintraint, dans des bâtiments répondant à toutes les exigences de la muséographie moderne.



▲ Le musée archéologique en 1933, avant restauration.

DE L'OR



SOUS LA ROUTE

DÉCOUVERTE DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE GREZ-DOICEAU

A la fin du 5^e siècle, peu après la chute du dernier empereur romain d'Occident, un roi franc du nom de Clovis entreprend une série de conquêtes qui conduiront à la formation du royaume mérovingien. C'est de cette époque que datent les plus anciennes tombes du cimetière de Bossut-Gottechain (commune de Grez-Doiceau), découvert en 2002 lors d'une évaluation archéologique effectuée sur le tracé de la RN25. Pendant plus d'un siècle et demi, hommes, femmes et enfants seront inhumés à cet endroit dans leurs plus beaux habits, les hommes accompagnés de leurs armes et les femmes de leurs bijoux. Une partie de ce riche mobilier funéraire, issu de fouilles menées par le Ministère de la Région wallonne en collaboration avec l'ASBL « Recherches et prospections archéologiques en Wallonie », sera exposé à l'Espace Saint-Pierre à Namur du 24 juin 2006 au 13 mai 2007.



DE L'OR SOUS LA ROUTE

DÉCOUVERTE DE LA NÉCROPOLE
MÉROVINGIENNE DE GREZ-DOICEAU

Lexique

Angon (n.m.) : type de lance typiquement mérovingienne, constituée d'une longue tige en fer de section circulaire terminée par une pointe à barbelures latérales.

Aumônière (n.f.) : petite sacoche attachée à la ceinture contenant des petits outils et divers accessoires (couteaux, briquets et silex, fiches, peignes, pinces à épiler, amulettes, ...).

Aviforme (adj.) : en forme d'oiseau. Motif fréquent sur les bijoux mérovingiens.

Biconique (adj.) : se dit des céramiques mérovingiennes munies d'une carène (angle net) sur la panse.

Châtelaine (n.f.) : ensemble de lanières de cuir ou de chaînettes fixées à la ceinture, permettant d'y accrocher divers objets tels que petits outils, pendeloques ou amulettes.

Damasquinure (n.f.) : technique décorative consistant à incruster des fils d'argent, de laiton ou d'or, ou à plaquer des feuilles métalliques sur un support en fer (buckles de ceintures le plus souvent, mais aussi boucles de chaussures, poignées d'épée, ...).

Damassage (n.m.) : technique métallurgique utilisée sur les épées mérovingiennes, consistant à associer des couches de fer doux et d'acier en alternance. L'arme obtenue par cette association est à la fois « élastique » (grâce au fer) et dure (grâce à l'acier).

Fibule (n.f.) : agrafe, le plus souvent en métal, servant à fixer les extrémités d'un vêtement sur la poitrine ou sur le ventre.

Fiche à bélière (n.f.) : poinçon dont l'extrémité est munie d'un crochet ou d'un anneau de suspension, à usage indéterminé, souvent trouvé dans les aumônières.

Monoxyle (adj.) : fait d'une seule pièce de bois.

Plaque-boucle (n.f.) : Boucle de ceinture ou de chaussure munie d'une plaque décorative.

Scramasaxe (n.m.) : Arme typiquement mérovingienne en forme de grand coutelas, à un seul tranchant.

Scutiforme (adj.) : en forme de bouclier . Se dit de certaines appliques de ceinture et ardillons de boucles présentant cette forme.

Solidus (sou) : monnaie en or mérovingienne.

Triens ou **tremissis** : monnaie en or mérovingienne valant 1/3 de solidus.

Umbo (n.m.) : Partie centrale, en métal, du bouclier.



DE L'OR



SOUS LA ROUTE

DÉCOUVERTE DE LA NÉCROPOLE
MÉROVINGIENNE DE GREZ-DOICEAU



Graphisme et impressions:
Ministère de L'Équipement et des Transports
Direction des Éditions et de la Documentation
Rue Bayar 42 • 5000 Namur
tél.: 081 72 39 40 • fax: 081 72 39 41

Direction Générale de l'Aménagement du territoire,
du logement et du patrimoine
Service de l'Archéologie • Province de Namur
Route Merveilleuse, 23 • 5000 Namur
tél.: 081 25 02 70 • fax: 081 25 02 71

